

**Nouveau système de commande de direction et de vitesse pour véhicule jouet.**

M. ALAIN FAURE résidant en France (Haute-Vienne).

**Demandé le 23 novembre 1965, à 10<sup>h</sup> 15<sup>m</sup>, par poste.**

Délivré par arrêté du 5 décembre 1966.

*(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 2 du 13 janvier 1967.)**(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)*

La présente invention a pour objet à titre de produit industriel nouveau un système qui permet de commander électriquement la vitesse et la direction d'un véhicule sur une piste appropriée à cet effet.

Ce dispositif a le grand avantage de permettre en même temps que le réglage de la vitesse le contrôle permanent de la direction du véhicule.

Une forme d'exécution de l'invention est décrite ci-après à titre indicatif et nullement limitatif en se référant aux dessins annexés.

La figure 1 représente le schéma des commandes à la disposition d'un joueur.

La figure 2 représente la disposition schématique des frotteurs par une vue de bout.

La figure 3 représente le schéma de la voiture vue de dessus.

Le circuit se compose d'un bâti en matière isolante électrique 1 et de deux plaques conductrices de courant appliquées à ce bâti. Ces deux plaques 2 et 3 sont isolées électriquement entre elles. Elles tiennent lieu de route au véhicule.

Le véhicule est un ensemble qui, par l'intermédiaire de deux frotteurs 4 et 5 situés de part et d'autre de la voiture, de deux redresseurs secs 6 et 7, de deux moteurs électriques 8 et 9, se commande au gré du conducteur en direction et en vitesse.

Le courant alternatif de sens bien défini est capté par les deux frotteurs. Il est distribué selon son sens (par l'intermédiaire des redresseurs) à l'un ou à l'autre des moteurs qui entraînent indépendamment chacun une roue.

Ce courant étant de 50 p/s les moteurs tourne-rons, et, chacun sur une alternance.

La direction se compose à l'avant de deux roues indépendantes et folles sur leurs axes. Elles sont articulées autour de chacun leur pivot 10 et 11.

Ces pivots sont situés en avant de l'axe des roues. Pour une meilleure utilisation les deux roues sont reliées entre elles par une tige articulée 12 qui conjugue bien leurs mouvements.

Le changement de direction s'obtient en faisant varier la vitesse des roues arrières 13 et 14.

La variation provoque un couple qui fait pivoter le châssis et donne un angle de braquage aux roues avant.

La variation de vitesse est obtenue par un transformateur 15 dont la basse tension est à prises multiples. La tension est réglable suivant le nombre de spires introduites dans le circuit. Le courant, par l'intermédiaire d'un contact mobile 16, qui tourne autour d'un axe 17, est dirigé sur l'une des six touches qui sont disposées en arc de cercle. Chaque touche permet par l'intermédiaire d'un conducteur, au courant de se propager dans les résistances puis dans le circuit.

Dans l'alternance de sens contraire le courant passe d'abord dans le circuit puis dans les résistances. Cela se fait selon le sens de l'alternance grâce aux redresseurs.

En position neutre du levier de commande les deux moteurs sont alimentés également.

Lorsque le contact mobile effectue une rotation la puissance d'un des moteurs augmente tandis que l'autre diminue de façon complémentaire. Puisque une alternance trouve des résistances en plus et l'autre en moins les moteurs ne tournent plus à la même vitesse. La voiture amorce donc un virage du côté du moteur le moins alimenté.

Il est bien entendu que la présente invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté qui constitue seulement un exemple auquel de nombreuses modifications peuvent être apportées sans qu'on s'écarte de la présente invention.

RÉSUMÉ

Systeme permettant de guider et de régler la vitesse d'un véhicule jouet sur une piste.

Suivant l'invention deux frotteurs sont fixés sous le véhicule permettant, par l'intermédiaire de lamel-

les conductrices formant la piste, la communication électrique entre la voiture et le poste de commande à la disposition du joueur.

ALAIN FAURE,

cité du Mas-Neuf, 2 bis. Limoges (Haute-Vienne)

